



Bourse Alan Thomas

POUR L'AVANCEMENT DU BÉNÉVOLAT ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Septembre 2007

LA FONDATION CAROLD

La Fondation Carold pour la participation citoyenne au changement social a été établie en 1989 grâce à un legs

de madame Clare Clark, militante de longue date au sein et en faveur des organisations bénévoles au Canada.

Clare Clark, qui avait compris l'importance du rapport intime entre l'éducation des adultes et la participation citoyenne à la société civile, a été, pendant plus de vingt ans, l'une des bénévoles les plus actives au sein de Canadian Association for Adult Education (CAAE). Cette cause lui a profondément tenu à cœur jusqu'à la fin de sa vie. La Fondation Carold, dont les programmes sont axés sur une meilleure compréhension de l'action bénévole et des organismes de bénévolat au Canada, est le précieux héritage qu'elle nous a légué.

LA FONDATION CAROLD CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michael Clague	<i>Président</i>
Diane Laberge	<i>Vice-Présidente</i>
Michael Cooke	<i>Vice-Président et Trésorier</i>
Arpi Hamalian	<i>Administratrice</i>
Amir Hussain	<i>Administrateur</i>
Nigel Martin	<i>Administrateur</i>
Alan Thomas	<i>Administrateur</i>



LANCEMENT D'UNE NOUVELLE BOURSE

Clare Clark a confié son legs au célèbre professeur canadien Alan Thomas, un spécialiste mondialement reconnu dans le domaine de l'éducation des adultes. Pionnier dans cette sphère de recherche et de publication, Alan Thomas a enseigné de nombreuses années à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (OISE). Dès le début des années 60, il a joué un rôle clé au sein de *Canadian Association for Adult Education* (CAAE) dont il a tenu les rênes pendant neuf ans successivement à titre de directeur général et de président. Président fondateur de la Fondation Carold, il a dirigé ses destinées pendant les treize premières années de son existence.

La Bourse de la Fondation Carold est établie en son nom, pour honorer son fervent engagement en faveur de l'apprentissage, du bénévolat et de la participation citoyenne, partout au Canada.

La Bourse Alan Thomas pour l'avancement du bénévolat et de la société civile de la Fondation Carold a été établie dans le but de sensibiliser le grand public à l'importance de l'action bénévole et de renforcer le leadership et l'action démocratique et volontaire au sein de la société civile.

La bourse doit permettre à une personne qui exerce un rôle de leader dans une ONG, ou dans un secteur sans but lucratif, qui n'en aurait normalement pas la possibilité de le faire, de prendre un congé sabbatique. À un moment charnière de son développement professionnel, la ou le bénéficiaire de la bourse disposera donc d'une période de temps pour faire une contribution marquante au secteur des ONG et des organismes sans but lucratif en menant des recherches, en les publiant ou éventuellement en les diffusant comme elle ou il l'entend (film, exposition, performance etc.).

Des candidatures sont sollicitées pour des projets abordant la thématique générale de l'action bénévole et de la promotion de la société civile.

OBJECTIFS

La Fondation Carold a comme mission de :

- ◇ Appuyer les leaders qui font de l'apprentissage la clef de voûte d'une société civile forte.
- ◇ Renforcer le réseautage entre les leaders de la société civile et des mouvements sociaux.
- ◇ Contribuer à la compréhension des questions de politiques et de pratiques.
- ◇ Tirer profit de l'ensemble des connaissances des spécialistes de terrain.
- ◇ Soutenir des activités aux effets multiplicateurs.



ADMISSIBILITÉ

La bourse de la Fondation Carold, attribuée en 2008 pour la première fois, sera décernée à une personne ayant atteint le mi-parcours de sa vie professionnelle (ayant donc normalement au moins quinze années d'expérience pertinente au sein des ONG ou des organismes sans but lucratif).

Les candidates et les candidats doivent avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent. Elles ou ils peuvent soumettre leur candidature en français ou en anglais. Les candidatures des personnes handicapées ou provenant de minorités visibles et des peuples autochtones sont encouragées.

Les candidates et les candidats doivent être en accord avec les modalités et les conditions d'attribution de la bourse et doivent être en mesure de s'engager à plein temps dans leur projet pendant la durée de la bourse. L'accord et l'appui, y inclus une contribution en espèces ou en nature, de l'ONG ou de l'organisation sans but lucratif où la candidate, ou le candidat, est ou a été employé(e), est l'une des conditions d'attribution de la bourse.

VALEUR ET DURÉE DE LA BOURSE

La bourse, d'une valeur maximale de \$50, 000, sera attribuée pour une durée d'un an.

Les candidates et les candidats doivent soumettre un budget dont la majeure partie est impartie à la libération de la candidate ou du candidat de ses autres responsabilités d'emploi afin de se consacrer à réfléchir et à compléter les recherches nécessaires à l'achèvement du projet.

La première détentrice ou le premier détenteur de la bourse devra pouvoir débiter ses travaux, au plus tard, en octobre 2008.

En décernant la bourse, la Fondation Carold espère, tout en rendant service à la candidate ou au candidat choisi, contribuer à créer un plus vaste réseau de chercheurs et de spécialistes de terrain. Au terme de la bourse, la boursière ou le boursier devra normalement demeurer associé(e) aux travaux de la Fondation Carold pendant deux ans.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Toutes les candidatures seront examinées par un comité de sélection qui déterminera son choix d'après :

- ↻ La qualité du projet proposé
- ↻ Le portfolio des réalisations attestant le leadership de la candidate ou du candidat.
- ↻ La confirmation d'un minimum de quinze années d'expérience pertinente.

La rubrique intitulée *Directives pour la préparation et la soumission des candidatures* fournit les indications nécessaires sur la présentation des candidatures. Veuillez les suivre attentivement lors de la préparation de votre dossier et de votre portfolio.

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Veillez soumettre les candidatures et la documentation pertinente, à l'adresse suivante:

**La Fondation Carol
Bourse Alan Thomas
a/s de Madame Juliet Huntly
R.R. 3
Harrowsmith, Ontario
K0H 1V0**

Les candidatures, avec la proposition du projet ainsi que le portfolio accompagnés de toute documentation pertinente, doivent parvenir avant 16h30 le vendredi 29 février 2008.

L'annonce de la lauréate ou du lauréat aura lieu en **juin 2008**.

Pour de plus amples renseignements, ou pour recevoir la *Brochure d'information* et les *Directives pour la préparation et la soumission des candidatures*, veuillez contacter Juliet Huntly à l'adresse ci-dessus ou:

Téléphone/Télécopieur: 613 376 3391 • Courriel: jhuntly@kos.net